



Formulaire de précompte sur solde

À retourner par voie postale à Fondation Maison de la Gendarmerie
Service souscription et dons - 36 av. Gal de Gaulle
CS 50001 - 94306 Vincennes Cedex

contact : cellule.souscripteurs@fondationmg.fr - 01 89 11 86 91 ou 92

ACTIFS

Depuis 77 ans, la Maison de la Gendarmerie, fondation reconnue d'utilité publique, a pour vocation première d'aider, assister et secourir les veuves et orphelins de la Gendarmerie nationale. Au fil du temps, elle a étendu ses missions de soutien social et occupe aujourd'hui une place de premier plan dans l'accompagnement des personnels, en activité ou en retraite, et de leurs familles confrontés à des situations de détresse.

Reposant sur un principe de solidarité, son action se décline autour de quatre grands axes :

- les **prestations sociales**, par la délivrance d'aides financières diverses (décès, maladie, soutien aux orphelins durant toute leur scolarité au travers notamment des allocations d'études...);
- la **reconstruction des blessés par le sport**, dont elle est le mécène principal au sein de la gendarmerie, grâce à des stages spécifiques dédiés aux militaires et à leurs familles ;
- le **logement étudiant** qu'elle n'a cessé de développer ces dernières années pour répondre à un besoin clairement identifié des familles, avec une offre de plus de 100 logements répartis sur 3 résidences étudiantes (sur Paris et en Province) ;
- le **tourisme social** comprenant la gestion d'établissements familiaux accueillant ses ressortissants et l'organisation de centres de vacances de jeunes.

En 2021, elle s'est fixée pour objectif de soutenir toujours plus de militaires en difficulté, notamment en renforçant son action dans le cadre de la reconstruction des blessés par le sport et au profit des populations fragilisées en reprise d'activité suite à une longue maladie ou blessure, au travers de stages spécifiques dédiés aux militaires et à leurs familles.

La Fondation Maison de la Gendarmerie est habilitée à émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôt (à hauteur de 66 % des sommes versées) pour ses souscripteurs et donateurs. Grâce aux sommes qu'elle reçoit et qui constituent sa principale ressource, la fondation délivre chaque année près de 4 millions d'euros d'aides sociales aux gendarmes et familles en souffrance.

Je soussigné(e),

NOM PRÉNOM

Gendarme Adjoint Volontaire Sous-officier Cstagn Officier Octa

Tél. (perso) E-mail (perso)

Date de naissance/...../..... NIGEND

Affecté(e) à l'unité

Code postal Ville

demande que soit retenue d'office, chaque mois, sur ma solde, la contribution du souscripteur à verser à la Fondation Maison de la Gendarmerie dont le montant est arrêté par son conseil d'administration et consultable sur son site internet à l'adresse <https://www.fondationmg.fr/la-fondation/devenir-souscripteur>.

Je certifie l'exactitude des informations mentionnées et reconnais avoir été informé(e) de la possibilité de pouvoir renoncer à tout moment à ce prélèvement.

Fait à , le/...../.....

Signature

Les informations recueillies sont utilisées pour la gestion de votre souscription ou de votre don. Elles ne sont pas communiquées à des tiers sans votre accord. Ces données sont conservées uniquement par la Fondation Maison de la Gendarmerie pour la durée de la relation entre le donateur et la Fondation, sans préjudice des délais légaux de prescription. Vous avez un droit d'accès, modification, rectification, portabilité et effacement de vos données. Toute demande doit être adressée au référent à la protection des données personnelles de la Fondation par mail à donneespersonnelles@fondationmg.fr ou par courrier à la Fondation Maison de la Gendarmerie - référent à la protection des données personnelles - 36 av. Gal de Gaulle - 94300 Vincennes.